

## Avis de Publication

M. le Président du Conseil départemental certifie que :

- le Registre des délibérations RCP n° 2023-03 de la Commission Permanente du 16 janvier 2023 (n° CP-2023-0001 à CP-2023-0070) a été mis en ligne ce jour sur le site Internet du Conseil départemental : [www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr)  
Il est également à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine – 74000 ANNECY  
Tél. : 04-50-66-84-20 *sans limitation de durée.*
- **Toutes les délibérations de cette séance ont été télétransmises en Préfecture le 20 janvier 2023 et sont exécutoires à compter du 25 janvier 2023**, date de mise en ligne.

*Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de publication sous forme électronique.*

### Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- 25-01-2023 : RCP-2023-03 - Délibérations de la Commission Permanente du 16 janvier 2023
- 18-01-2023 : RA-2023-02 - Arrêtés
- 04-01-2023 : RA-2023-01 - Arrêtés
- 21-12-2022 : RAAA-2022-49 – Recueil des Arrêtés et des Actes Administratifs 2022
- 20-12-2022 : RCD-2022-48 – Délibérations du Conseil départemental du 12 décembre 2022
- 19-12-2022 : RCD-2022-47 – Délibérations de la Commission Permanente du 12 décembre 2022
- 16-12-2022 : PVCD-2022-46 – Procès-verbal de la séance du Conseil départemental du 07 novembre 2022
- 07-12-2022 : RCP-2022-45 – Délibérations de la Commission Permanente du 28 novembre 2022
- 07-12-2022 : RAA-2022-44 – Recueil des Actes Administratifs
- 23-11-2022 : RA-2022-43 - Arrêtés

**Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental ([www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr))**

Fait à Annecy, le 25 janvier 2023

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur Assemblée,

Jean-Pierre MORET